

Programme

20 JUIN 2022

De 14h00 à 18h00

14h00 - 14h10 - Mots d'accueil par Xavier Cabannes et Arthur Beldi

Professeur de droit public à l'université Paris Cité, directeur du Master Juriste fiscaliste

Étudiant du Master 2 Juriste fiscaliste, président de l'Association des fiscalistes de Paris V (AFPV)

Présidence - Madame Nathalie Martial-Braz

Professeur de droit privé à l'université Paris Sorbonne Abu Dhabi

14h10 - 14h40 - Introduction par Madame Caroline Lequesne Roth

Maître de conférences en droit public à l'université Côte d'Azur

14h40 - 15h05 - Intervention de Monsieur Alexandre Lourimi, "TVA et cryptos : état des lieux"

Avocat à la Cour d'appel de Paris, cabinet ORWL

15h05 - 15h30 - Intervention de Madame Valérie Varnerot, "Qualification du NFT : enjeux pour l'imposition des plus-values des particuliers"

Maître de conférences en droit privé à l'université Picardie - Jules Verne

15h30 - 15h55 - Intervention de Monsieur Olivier Pontnau

Notaire, étude Act&Notaire Associés

15h55 - 16h15 - Pause

Présidence - Madame Marie-Odile Duparc,

Avocat Counsel, CMS Francis Lefebvre

16h15 - 16h40 - Intervention de Monsieur Rémy André Ozcan, "En quoi la technologie Blockchain est-elle à la clé de voûte du Metaverse?"

Président, Fédération Française des Professionnels de la Blockchain (FFPB)

16h40 - 17h05 - Intervention de Monsieur Pierre Person, "La difficile qualification des crypto-actifs"

Député de Paris

17h05 - 17h25 - Intervention des étudiants du Master 2 Juriste fiscaliste : "La fiscalité du NFT au sein du marché de l'art"

ACCESSIBLE PAR VISIO CONFÉRENCE

Faculté de droit d'économie et de gestion
10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff

RENSEIGNEMENTS

@m2juristefiscaliste
m2juristefiscaliste.com
fiscalisteparis5@gmail.com